

E-LEARNING | LES FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE VIE

Cerner le cadre juridique, économique et fiscal de l'assurance vie

1 HEURE 30, EN E-LEARNING

ASSURANCE DE PERSONNES

CODE :
AAPE21

Objectifs de la formation

Définir l'assurance vie, ses avantages ses inconvénients, et la situer plus largement dans l'ensemble des produits d'investissements

Cerner les spécificités juridiques de l'assurance vie

Définir les composantes financières d'un contrat d'assurance vie et leurs caractéristiques

Identifier les aspects fiscaux des contrats d'assurance vie à leur dénouement

Commercialiser l'assurance vie et être conforme réglementairement parlant

Parmi nos formateurs

- Professionnel(s) du secteur

Public concernés

- Responsables et Chargés de clientèle ; Commerciaux ; Courtiers ; Intermédiaires ; Souscripteurs et Rédacteurs ; Réseaux salariés des organismes d'assurance ; Gestionnaires sinistres assurance vie ; Conseillers clientèle

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif général 1 accès : 199,00 €HT

Existe aussi en présentiel

MODULE 1 : Assurance vie : qu'est-ce que c'est

- Définition, histoire, actualité et enjeux
- Avantages et inconvénient vs. les autres produits concurrentiels
- Évolutions récentes et impacts sur les stratégies patrimoniales

MODULE 2 : Les aspects civils de l'assurance vie

- Les situations matrimoniales et la réserve héréditaire
 - Les successions
 - Les créanciers privilégiés
 - La clause bénéficiaire
-

MODULE 3 : Les aspects économiques de l'assurance vie

- Le fonctionnement du fond euros et allocation d'actifs
 - Les fonds spécifiques
 - Les fonds monétaires et fonds d'action
 - Devoir de conseil
-

MODULE 4 : Les aspects fiscaux de l'assurance vie

- Réduction d'impôt à l'entrée
 - Fiscalité de rachat
 - Rentes viagères
 - Fiscalité de décès
-

MODULE 5 : Le devoir de conseil dans la commercialisation de l'assurance vie

- Les imposés réglementaires lors de la mise en relation
 - POG et notion de suivi du conseil et de l'adéquation du produit / client
-

Dates

E-Learning

01-31/08/2025

01-30/09/2025

01-31/10/2025

01-30/11/2025

01-31/12/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de

compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.